

## Gorbatchev parle de privatisation devant un parlement plutôt froid

d'après AFP MOSCOU

Mikhail Gorbatchev a appelé hier à une vaste privatisation de l'économie de l'Union soviétique et au maintien d'un rôle mondial pour le pays, dans un discours d'inauguration du nouveau Soviet suprême (parlement) d'URSS, accueilli très froidement par les députés des seules sept républiques présentes.

La session d'hier a consacré le fossé qui sépare désormais le pouvoir central soviétique, progressivement vidé de sa substance, des républiques déterminées à poursuivre leur marche vers une indépendance politique réelle. Le président soviétique a paru bien seul lors de son discours prononcé face à un auditoire incomplet de 224 députés russes, biélorusses et asiatiques.

Près de 50 p. cent des parlementaires de ce Soviet suprême «renouvelé» après le putsch manqué du mois d'août étaient absents. Les uns, comme les Géorgiens, par refus de prendre part aux travaux de la nouvelle instance législative et constitutionnelle fédérale, les autres, comme les Ukrainiens — deuxième république de l'Union —, parce que leur délégation n'a pas encore été formée.

Même si d'autres députés viennent grossir les rangs pour l'instant bien minces du Parlement, son rôle apparaît désormais anachronique. Et sa tâche pourra difficilement correspondre au but que lui a fixé, début septembre, le Congrès extraordinaire des députés du peuple soviétique (Assemblée).

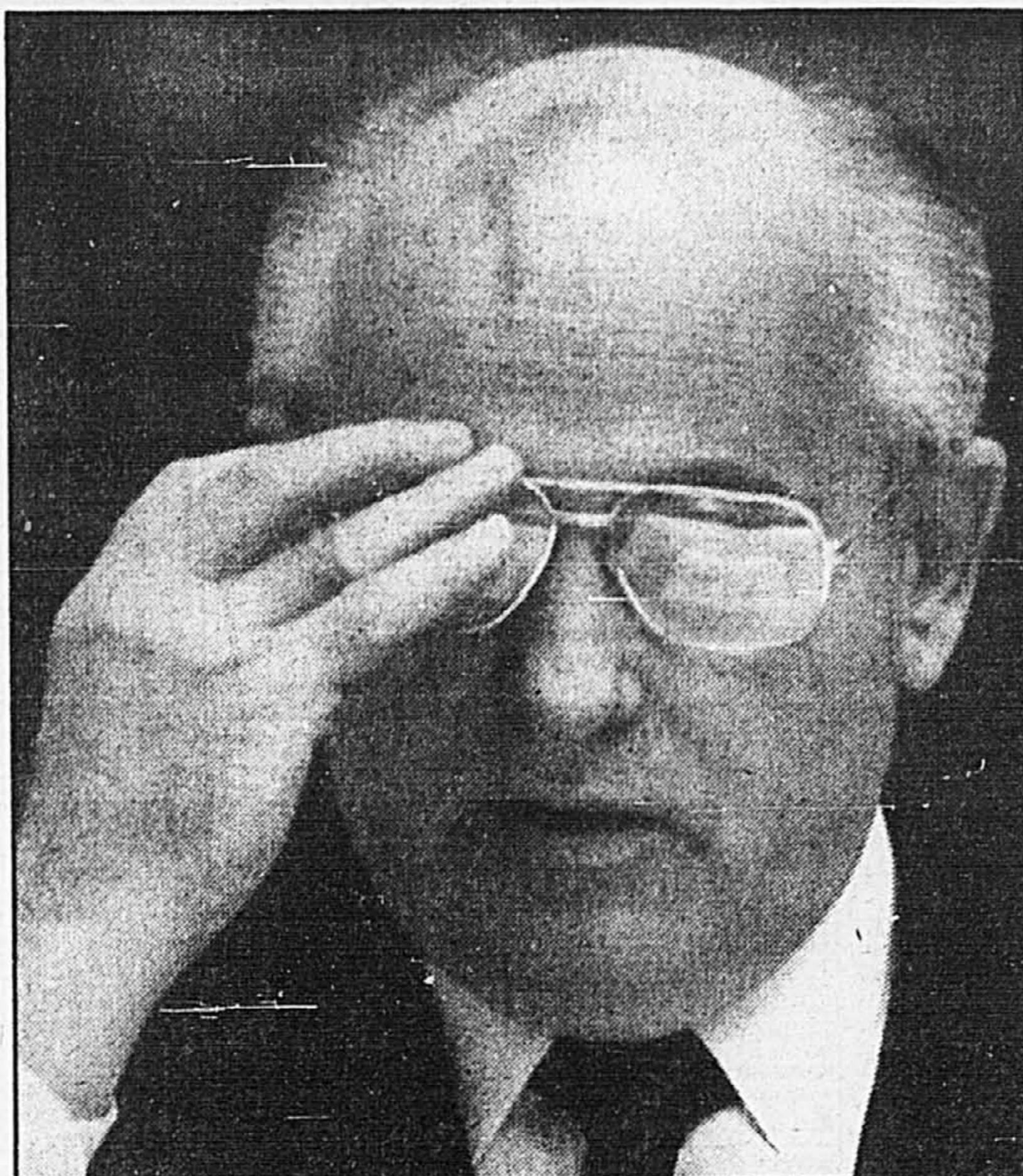
Dans l'esprit des dirigeants soviétiques et en particulier du président Mikhail Gorbatchev, ce Parlement «renouvelé» doit définir de nouvelles instances de pouvoir fédérales, élaborer une nouvelle Constitution, en bref œuvrer au remplacement de l'Union défunte par une nouvelle communauté d'États souverains.

Pour le président, le nouveau pays surgi après l'échec du coup d'État conservateur, doit conserver des liens solides et des structures centrales. Sans véritablement innover, il a soutenu notamment la nécessité de signer rapidement — avant un mois — un nouveau Traité de l'Union et de conserver à l'URSS un rôle de «puissance mondiale». Et il a mis en garde les républiques «contre les conséquences» de leur sécession.

Mais l'indifférence complète et l'accueil glacial que les députés ont réservés aux discours de M. Gorbatchev étaient révélateurs. Pas un applaudissement n'est venu ponctuer l'intervention du chef de l'État, et certains députés quittaient déjà l'hémicycle alors qu'il venait à peine de terminer son intervention.

En revanche, un brouhaha de protestation s'est élevé lorsque Mikhail Gorbatchev a retrouvé un ton sec et autoritaire pour annoncer son intention, en tant que responsable des forces armées soviétiques, «d'annuler les actes de nationalisation et même de privatisation» entrepris dans ce domaine dans certaines républiques.

Se ralliant en substance aux revendications du président russe Boris Eltsine, M. Gorbatchev a



Le président Gorbatchev ajuste ses lunettes, au moment de proposer au Soviet suprême une vaste réorganisation de l'économie du pays.

plaidé pour une vaste réforme économique comprenant un programme de privatisations très large.

Dans un plan en cinq points, il a d'abord appelé à «une vaste réforme financière, bancaire et monétaire». Il faut «effectuer une percée dans la formation de l'économie de marché, surtout dans le domaine des petites entreprises, du commerce, des services, (...) de la libéralisation des prix (...) accompagnée de mesures anti-inflationnistes», a-t-il dit.

Le président a également demandé un «changement des relations vis-à-vis de l'esprit d'entreprise: il faut créer un régime fis-

cal rationnel et supprimer toutes les barrières administratives».

Gorbatchev a également abordé la délicate question de l'agriculture, plaidant pour une «réforme agraire radicale» dans chaque république, en fonction de ses «traditions». Il a expliqué que ce programme signifiait en particulier «la distribution des terres aux paysans, la dissolution des sovkhozes et kolkhozes (fermes et coopératives d'État) non rentables», et l'annulation des «commandes d'État» qui accaparent l'essentiel de la production agro-alimentaire. «L'aide reçue de l'étranger doit être envoyée dans les campagnes», a estimé M. Gorbatchev.

## Le Commonwealth lève des sanctions contre Pretoria

Agence France-Presse HARARE

Les 50 États membres du Commonwealth ont décidé de lever les sanctions contre l'Afrique du Sud dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, des relations scientifiques et du tourisme mais de maintenir l'embargo sur les ventes d'armes et les investissements, a-t-on appris hier à Harare à l'issue du vingt-huitième sommet de l'organisation.

La Grande-Bretagne a tenu à inclure dans le communiqué final du sommet son désaccord concernant le calendrier pour une éventuelle levée des sanctions commerciales et financières, considérant que l'Afrique du Sud avait besoin de nouveaux investissements dès à présent.

Selon le communiqué, l'embargo financier, y compris les prêts de la Banque mondiale et le concours du Fonds monétaire international (FMI), ne pourra être levé «que lorsqu'un accord sera signé sur le texte d'une nouvelle constitution» ou si une conférence de tous les partis sud-africains ou un gouvernement intérimaire en faisaient la demande.

De même, l'embargo sur les échanges commerciaux et les investissements ne doit disparaître «que lorsqu'un mécanisme de transition approprié permettra à tous les partis de participer plei-

nement et effectivement au processus de négociation».

La Grande-Bretagne n'a pas émis de réserve sur le maintien de l'embargo sur les ventes d'armes, mis en place en 1977 par le Conseil de sécurité.

Les relations sportives sont autorisées à condition que les disciplines sud-africaines concernées fassent la preuve de leur intégration sur le plan racial et soient réadmissibles par les fédérations internationales respectives.

Il y a deux ans, au sommet du Commonwealth de Kuala Lumpur, le premier ministre britannique de l'époque, Mme Margaret Thatcher, avait fait sensation en se désolidarisant, après sa publication, du communiqué final annonçant le maintien des sanctions.

Dans une déclaration publiée à Pretoria peu après le communiqué final du Commonwealth, le ministre sud-africain des Affaires étrangères Pik Botha a estimé que la levée progressive des sanctions «démontre probablement une meilleure compréhension, des réalités et complexités de la situation sud-africaine».

M. Botha a cependant critiqué le maintien des sanctions financières en estimant que «la constitution la plus démocratique ne peut pas sauver l'Afrique du Sud s'il n'y a pas d'urgence une augmentation du taux de croissance».

## Ahmed Jibril menace de mort les Palestiniens qui iront à la conférence de Madrid

d'après AFP NICOSIE

L'opposition palestinienne à Yasser Arafat a élevé le ton hier contre la conférence de paix au Proche-Orient, à neuf jours de son ouverture à Madrid, le chef d'un groupe palestinien pro-syrien allant jusqu'à prédire la mort aux Palestiniens qui iraient à la conférence.

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a pour sa part jugé insuffisantes les assurances données par les États-Unis aux Palestiniens, mais il s'est abstenu de remettre en cause la participation palestinienne à la conférence qui s'ouvre le 30 octobre à Madrid.

Dans le même temps, deux des trois principales composantes de l'OLP, le FDLP de Nayef Hawatmeh et le FPLP de Georges Habbache, ont, pour la première fois, signé un communiqué commun avec le mouvement islamiste HAMAS, influent dans les territoires occupés. Ils ont condamné la conférence et appelé à la poursuite de la lutte armée jusqu'à la libération du sol palestinien.

«Nous sommes déterminés à poursuivre notre combat pour parvenir à la libération de notre terre et à l'établissement de notre État avec pour capitale Jérusalem», ont-ils ajouté.

À Téhéran, Ahmed Jibril, chef du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG), a affirmé que les délégués palestiniens qui participeraient à la conférence de Madrid s'étaient «eux-mêmes condamnés à mort» et a défié les États-Unis «de les protéger à Madrid ou ailleurs».

Le Hezbollah libanais, de son côté, «fera tout ce qui est en son pouvoir» pour qu'échoue la conférence de Madrid, a déclaré cheikh Abbas Moussaoui, secrétaire général de ce mouvement pro-iranien.

À la question de savoir si son mouvement pourrait «utiliser la violence, même en Europe», pour faire échouer à la conférence de Madrid, M. Moussaoui a répondu que «la conférence de Madrid est une conférence de conspiration et d'agression contre la Palestine. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elle échoue».

«Contre l'occupant, le devoir religieux et humanitaire est de résister (...) et cette conférence ne peut qu'aviver la haine et la colère contre nos ennemis, Israël et les Américains», a-t-il poursuivi.

Interrogé sur l'opération du Hezbollah qui a tué dimanche soir trois soldats israéliens au Liban-Sud, M. Moussaoui a ajouté que «cette stratégie de lutte est pour nous ancienne et va continuer. Notre terre est occupée, nous avons le droit et le devoir de combattre nos ennemis».

### Représailles d'Israël

En représailles, les chasseurs israéliens ont bombardé hier matin une base désertée du Hezbollah aux environs du village de Jibchit, près de Nabatyé, dans le sec-

teur de l'attentat qui a visé une patrouille israélienne dimanche.

D'autre part, un Palestinien a été tué à Jérusalem hier dans l'explosion d'une bombe qu'il comptait, semble-t-il, utiliser contre des Israéliens, ont déclaré la police et des responsables médicaux. L'explosion s'est produite sur une grande artère menant à un quartier de Jérusalem-Est construit après la prise de cette partie de la ville par les forces israéliennes.

Par ailleurs, Sari Nusseibeh, personnalité des territoires occupés pressentie pour conseiller la délégation palestinienne à la conférence de Madrid a estimé nécessaire de «suspendre les actes de violence et d'autres aspects de l'intifada, telles que les grèves, comme signe de bonne volonté».

Dans une interview au quotidien Al-Hayat, Nusseibeh a déclaré: «Nous pouvons proclamer unilatéralement la suspension des actes de violence et d'autres aspects de l'intifada, telles que les grèves, sans rien demander en contrepartie». «Une telle initiative ne serait pas le fruit de pressions, mais un signe de bonne volonté», a-t-il dit.

Aussitôt, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh a rejeté cet appel «qui constitue une atteinte à un des piliers de la force palestinienne», et prône plutôt «l'intensification de l'intifada comme un instrument de lutte et de pression sur Israël».

## Mobutu révoque Tshisekedi

d'après AFP et Reuter KINSHASA

Cinq jours après son investiture, Etienne Tshisekedi, premier ministre du Zaïre, a été révoqué hier par une ordonnance du maréchal Mobutu, chef de l'État.

Cette décision, qui ramène la vie politique zaïroise au point zéro du processus démocratique engagé il y a plus d'un an, a aussitôt suscité des manifestations en faveur de M. Tshisekedi dans les rues de Kinshasa.

Des groupes de manifestants se sont notamment rendus devant les ambassades de France, de Belgique et des États-Unis, pays qu'ils accusent «de soutenir Mobutu».

Candidat désigné de l'opposition, M. Tshisekedi, avait été chargé le 1er octobre dernier par le président Mobutu de former un gouvernement à la suite de graves troubles dans le pays.

Cependant, l'Union sacrée, coalition des partis d'opposition, va sans doute présenter à nouveau Tshisekedi comme candidat à sa propre succession.

## Israël libère 14 détenus libanais

Israël a relâché hier 14 détenus — dont deux jeunes femmes — arabes au Liban-Sud, en prélude à la libération imminente d'un otage américain du Liban dans le cadre d'un processus d'échange supervisé par les Nations unies. Les Libanais relâchés ont retrouvé la liberté après avoir été transférés de la prison de Khiam à une caserne de l'Armée du Liban-Sud (ALS), milice pro-israélienne qui contrôle la «zone de sécurité» instaurée par Israël au Liban-Sud en 1985.

PHOTO REUTERS



## Le HCR et les factions cambodgiennes s'entendent sur le rapatriement des civils

d'après Reuter et AFP PARIS

Le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) et les factions cambodgiennes sont parvenus à un accord sur le rapatriement des civils des camps de la frontière thaïlandaise, a déclaré hier soir le ministre français des Affaires étrangères.

Le HCR avait indiqué plus tôt craindre le retour massif de réfugiés khmers de Thaïlande au Cambodge dès la signature de l'accord de paix de Paris malgré des risques énormes dans un pays infesté de mines et de bandits, et où, faute d'argent, les capacités d'accueil ne sont pas prêtes.

Le HCR s'inquiète aussi du caractère volontaire des rapatriements, a indiqué son porte-parole Silvana Foa, faisant écho au «trouble» qu'a exprimé la semaine dernière le secrétaire-général de l'ONU Javier Perez de Cuellar à propos des tentatives de rapatriement forcé par les Khmers rouges.

Quelques heures auparavant, des organisations humanitaires françaises avaient appelé la communauté internationale à faire preuve de «vigilance», estimant que la menace des Khmers rouges n'avait pas disparu au Cambodge.

A deux jours de la signature à Paris de l'accord de paix sur le Cambodge, Médecins sans frontières (MSF) et Handicap international ont demandé de «réelles garanties pour les réfugiés des camps le long de la frontière thaïlandaise».

«Le HCR est en train de négocier un memorandum of understanding avec le Conseil national suprême (cambodgien) et la Thaïlande. Il y a eu ces derniers jours accord entre le HCR et les 12 membres du CNS», a déclaré Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay.

Il a précisé que le texte proposé par le HCR, qui prévoit un enregistrement des réfugiés et leur rapatriement quand les conditions de sécurité seront garanties, avait été «accepté sans changement» par le CNS.

Le texte doit encore être soumis aux autorités thaïlandaises, a-t-il dit. Il sera adopté dans les prochains jours et «fixera les règles du jeu pour les rapatriements».

Lors de la réunion du comité de coordination, qui s'est tenue hier à Paris, les représentants thaïlandais ont fait part de leur intention de respecter à la lettre les engagements souscrits dans les accords de paix, a précisé Daniel Bernard.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a ajouté que l'acte final des accords de paix qui doit être signé demain avait fait l'objet d'un

«ajout» qui fait «référence explicite aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales».

Des heurts opposant les forces gouvernementales cambodgiennes à la résistance ont eu lieu hier matin à la frontière thaïlandaise. Les incidents ont éclaté à la suite d'une dispute sur le contrôle du commerce transfrontalier.

«On a rarement vu un accord de paix accompagné d'un tel sentiment d'angoisse dans la population», a affirmé hier Rony Brauman, président de MSF, lors d'une conférence de presse.

«Nous craignons que cette paix ne soit le paravent, le prétexte à de nouvelles violences», a-t-il ajouté, avant de lancer un appel à la vigilance de la part de l'ONU et des tuteurs de l'accord, comme la France, pour que l'esprit de l'accord soit au centre de leurs préoccupations».

Il a expliqué qu'il serait facile à l'armée thaïlandaise de protéger les camps où sont massés environ 320 000 personnes.

Pour Christophe Peschoux, membre de Handicap International, les Khmers rouges procèdent actuellement à une «reconquête idéologique» des campagnes cambodgiennes, qui pourrait se solder par une victoire «si rien de plus n'est fait pour améliorer le niveau de vie des paysans».



OFFRES D'EMPLOI

(Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.)

319 VENTE, COMMERCE 319 VENTE, COMMERCE 320 IMMOBILIER 322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS 327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE 340 EMPLOIS DIVERS 348 RECHERCHE D'EMPLOIS 348 RECHERCHE D'EMPLOIS

ABONNÉ 5, LTÉE Agence de Télémarketing RECHERCHE TÉLÉVENDEUR(SE)S AUX PERSONNES DÉSIREUSES DE REVENIR SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS BARMAN-BARMAÏTE-serveur(se), placement & cours de bar 849-2828

323 ALIMENTATION BOULANGERIE/PÂTISSERIE d'expérience à temps plein. Contact: 333-0338

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE ASSISTANT(e)-coiffeur, technicien, biligne, dynamique, se présenter au 1115 Sherbrooke

328 INDUSTRIE DU VÊTEMENT BESOIN D'OPÉRATEUR(ICES) Machine à piquer et overlock. Assortiments pour hommes, 3700 Jean

340 EMPLOIS DIVERS A DOMICILE - poquet 2705/sem. pour assembler NOS BIJOUX

348 RECHERCHE D'EMPLOIS L'Accès Direct au Marché du Travail Un concept innovateur et efficace en matière de recherche d'emploi.

ENTREPOUT Avons besoin de plusieurs personnes débranchées, bilignes, pour travailler dans notre entrepôt.

DALMYS 9475, rue Meilleur (coin Lavigne) ETUDIANT(E)S forcez!! Cartes de souhaits originales, 9027-3157

404 AGENCES DE RENCONTRES BRUNCH RENCONTRE (Vieux-Montréal) vendredi - samedi - dimanche, 3 nov. Rés.: 521-9438

406 LIGNES DE RENCONTRES Tabou Connection! 19762274 CONTACT IMMÉDIAT ANNONCES DE TOUTS GENRES POUR GENS LIBRES

440 ESCORTES, RENCONTRES, ETC. CAROLE te reçoit, 273-1596 CHANTAL ET SUMMER LIZ-BOU VOUS RECOUVREZ 733-3690

445 STUDIOS DE MASSAGE L'ENTRÉE GRATUITE: Studio de massages, 641-9234. Viens nous voir à l'ENTRÉE, massage, 2309 de la Renaissance, Laval, 963-6422

440 ESCORTES, RENCONTRES, ETC. NICOLE (Hommes distingués) 352-2121 MARIE-FRANCE 351-5887

511 CAMIONS (ACHAT, VENTE, LOCATION) A.P.V. LUMINA, 90, 28 000 km, tout équipé, 7 places. 17 000 \$ 662-0007

LE FANTÔME DE L'OPÉRA Gaston Leroux «Le lendemain, reprit Christine avec un profond soupir, je revins dans ma loge toute pensif. La Voix y était. O mon ami! Elle me parla avec une grande tristesse. Elle me déclara tout net que, si je devais donner mon cœur sur la terre, elle n'avait plus, elle, la Voix, qu'à remonter au ciel. Et elle me dit cela avec un tel accent de douleur humaine que j'aurais dû, dès ce jour-là, me méfier et commencer à comprendre que j'avais été étrangement victime de mes sens abusés. Mais ma foi dans cette apparition de Voix, à laquelle était mêlée si intimement la pensée de mon père, était encore entière. Je ne craignais rien tant que de ne la plus entendre; d'autre part, j'avais réfléchi sur le sentiment qui me portait vers vous; j'en avais mesuré tout l'inutile danger; j'ignorais même si vous vous souveniez de moi. Quoi qu'il arrivât, votre situation dans le monde m'interdisait à jamais la pensée d'une honnête union; je jurai à la Voix que vous n'étiez rien pour moi qu'un frère et que vous ne seriez jamais rien d'autre et que mon cœur était vide de tout amour terrestre... Et voici la raison, mon ami, pour laquelle je détournais mes yeux quand, sur le plateau ou dans les corridors, vous cherchiez à attirer mon attention, la raison pour laquelle je ne vous reconnaissais pas... pour laquelle je ne vous voyais pas!... Pendant ce temps,

les heures de leçons, entre la Voix et moi, se passaient dans un divin délire. Jamais la beauté des sons ne m'avait possédée à ce point et un jour la Voix me dit: «Va maintenant, Christine Daée, tu peux apporter aux hommes un peu de la musique du ciel!...» «Comment, ce soir-là, qui était le soir de gala, la Carlotta ne vint-elle pas au théâtre? Comment ai-je été appelée à la remplacer? Je ne sais; mais je chantai... je chantai avec un transport inconnu; j'étais légère comme si l'on m'avait donné des ailes; je crus un instant que mon âme embrasée avait quitté son corps!...» «O Christine! fit Raoul, dont les yeux étaient humides à ce souvenir, ce soir-là, mon cœur à vibré à chaque accent de votre voix. J'ai vu vos larmes couler sur vos joues pâles, et j'ai pleuré avec vous. Comment pouviez-vous chanter, chanter en pleurant?...» «Mes forces m'abandonnèrent, dit Christine, je fermai les yeux... Quand je les rouvris, vous étiez à mon côté! Mais la Voix aussi y était, Raoul!... Je vous pour pour vous, et encore, cette fois, je ne vous plus point vous reconnaître et je me mis à rire quand vous m'avez rappelé que vous aviez ramassé mon écharpe dans la mer!...» «Hélas? on ne trompe pas la Voix!... Elle vous avait bien reconnu, elle!... Et la Voix était jalouse!... Les deux jours suivants, elle me fit des scènes atroces... Elle me disait: «Vous l'aimez! si vous ne l'aimez pas, vous ne le fuiriez pas! C'est un ancien ami à qui vous serriez la main, comme à tous les autres... Si vous ne l'aimez pas, vous ne craindriez pas de vous trouver, dans votre loge, seule avec lui et avec moi!... Si vous ne l'aimez pas, vous ne le chasseriez pas!...» «C'est assez! fis-je à la Voix irritée; demain, je dois aller à Perros, sur la tombe de mon père; je prierais M. Raoul de Chagny de m'y accompagner.» «À votre aise, répondit-elle, mais sachez que moi aussi je serai à Perros, car je suis partout où vous êtes, Christine, et si vous êtes toujours digne de moi, si vous ne m'avez pas menti, je vous jurerais, à minuit sonnant, sur la tombe de votre père, la Résurrection de Lazare, avec le violon du mort.» «Ainsi, je fus conduite, mon ami, à vous écrire la lettre qui vous amena à Perros. Comment ai-je pu être à ce point trompée? Comment, devant les préoccupations aussi personnelles de la Voix, ne me suis-je point doutée de quelque imposture? Hélas! je ne me possédais plus; j'étais sa chose!... Et les moyens dont disposait la Voix devaient facilement abuser un enfant telle que moi!...» «Mais enfin, s'écria Raoul, à ce point du récit de Christine où elle semblait déplorer avec des larmes la trop parfaite innocence d'un esprit bien peu «avisé»... mais enfin vous avez bien tort su la vérité!... Comment n'êtes-vous point sortie aussitôt de cet abominable cauchemar?

«Apprendre la vérité!... Raoul!... Sortir de ce cauchemar!... Mais je n'y suis entrée, malheureux, dans ce cauchemar, que du jour où j'ai connu cette vérité!... Taisez-vous! Taisez-vous! Je ne vous ai rien dit... et maintenant que nous allons descendre du ciel sur la terre, plaiguez-moi, Raoul!... plaiguez-moi!... Un soir, soit fatal... tenez... c'était le soir où il devait arriver tant de malheurs... le soir où Carlotta put se croire transformée sur la scène en un hideux crapaud et où elle se prit à pousser des cris comme si elle avait habité toute sa vie au bord des marais... le soir où la salle fut tout à coup plongée dans l'obscurité, sous le coup de tonnerre du lustre qui s'écrasait sur le parquet... Il y eut ce soir-là des morts et des blessés, et tout le théâtre retentissait des plus tristes clameurs.» «Ma première pensée, Raoul, dans l'éclat de la catastrophe, fut en même temps pour vous et pour la Voix, car vous étiez, à cette époque, les deux égales moitiés de mon cœur. Je fus tout de suite rassurée en ce qui vous concernait, car je vous avais vu dans la loge de votre frère et je savais que vous ne couriez aucun danger. Quant à la Voix, elle m'avait annoncé qu'elle assisterait à la représentation, et j'eus peur pour elle; oui, réellement peur, comme si elle avait été «une personne ordinaire vivante qui fut capable de mourir». Je me disais: «Mon Dieu! le lustre a peut-être écrasé la Voix.» Je me trouvais alors sur la scène, et affolée à ce point que je me disposais à courir dans la salle chercher la Voix parmi les morts et les blessés, quand cette idée me vint que, s'il ne lui était rien arrivé de fâcheux, elle devait être déjà dans ma loge, où elle aurait hâte de me rassurer. Je ne fis qu'un bond jusqu'à ma loge. La Voix n'y était pas. Je m'enfermai dans ma loge, et les larmes aux yeux, je la suppliai, si elle était encore vivante, de se manifester à moi. La Voix ne me répondit pas, mais, tout à coup, j'entendis un long, un admirable gémissement que je connaissais bien. C'était la plainte de Lazare, quand, à la voix de Jésus, il commence à soulever ses paupières et à revoir la lumière du jour. C'étaient les pleurs du violon de mon père. Je reconnaissais le coup d'archet de Daée, le même, Raoul, qui nous tenait jadis immobiles sur les chemins de Perros, le même qui avait «enchanté» la nuit du cimetière. Et puis, ce fut encore, sur l'instrument invisible et triomphant, le cri d'allégresse de la Vie, et la Voix, se faisant entendre enfin, se mit à chanter la phrase dominatrice et souveraine: «Viens! et crois en moi! Ceux qui croient en moi revivront! Marche! Ceux qui ont cru en moi ne sauraient mourir!» Je ne saurais vous dire l'impression que je reçus de cette musique, qui chantait la vie éternelle dans le moment qu'à côté de nous, de pauvres malheureux, écrasés par ce lustre fatal, rendaient l'âme... Il me sembla qu'elle me commandait à moi aussi de venir, de me lever, de marcher vers elle. Elle s'éloignait, je la suivis. «Viens! et crois en moi!» Je croyais en elle, je

venais... je venais, et, chose extraordinaire, ma loge, devant mes pas, paraissait s'allonger... s'allonger... Évidemment, il devait y avoir là un effet de glaces... car j'avais la glace devant moi... Et, tout à coup, je me suis trouvée hors de ma loge, sans savoir comment.» Raoul interrompit ici brusquement la jeune fille: «Comment! Sans savoir comment? Christine, Christine! Il faudrait essayer de ne plus rêver!...» «Eh! pauvre ami, je ne rêvais pas! Je me trouvais hors de ma loge sans savoir comment! Vous qui m'avez vu disparaître de ma loge, un soir, mon ami, vous pourriez peut-être m'expliquer cela, mais moi je ne le puis pas!... Je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que, me trouvant devant ma glace, je ne l'ai plus vue tout à coup devant moi et que je l'ai cherchée derrière... mais il n'y avait plus de glace, plus de loge... j'étais dans un corridor obscur... j'eus peur et je criai!...» «Tout était noir autour de moi; au loin, une faible lueur rouge éclairait un angle de muraille, un coin de carrefour. Je criai. Ma voix seule emplissait les murs, car le chant et les violons s'étaient tus. Et voilà que soudain, dans le noir, une main se posait sur la mienne... ou, plutôt, quelque chose d'osseux et de glacé qui m'emprisonna le poignet et ne me lâcha plus. Je criai. Un bras m'emprisonna la taille et je fus soulevée... je me débattis un instant dans de l'horreur; mes doigts glissèrent au long des pierres humides, où ils ne s'accrochèrent point. Et puis, je ne remuai plus, j'ai cru que j'allais mourir d'épouvante. On m'emporta vers la petite lueur rouge; nous entrâmes dans cette lueur et alors je vis que j'étais entre les mains d'un homme enveloppé d'un grand manteau noir et qui avait un masque qui lui cachait tout le visage... Je tentai un effort suprême: mes membres se raidirent, ma bouche s'ouvrit encore pour hurler mon effroi, mais une main la ferma, une main que je sentis sur mes lèvres, sur ma chair... et qui sentait la mort! Je m'évanouis.»

«Combien de temps restai-je sans connaissance? Je ne saurais le dire. Quand je rouvris les yeux, nous étions toujours, l'homme noir et moi, au sein des ténébres. Une lanterne sourde, posée par terre, éclairait le jaillissement d'une fontaine. L'eau, clapotante, sortie de la muraille, disparaissait presque aussitôt sous le sol sur lequel j'étais étendue; ma tête reposait sur le genou de l'homme au manteau et au masque noir et mon silencieux compagnon me rafraîchissait les tempes avec un soin, une attention, une délicatesse qui me parurent plus horribles à supporter que la brutalité de son enlèvement de tout à l'heure.»

A GAGNER, UN VOYAGE POUR DEUX PERSONNES A PARIS ET 40 PAIRES DE BILLETS POUR UNE REPRÉSENTATION DU «PHANTOM OF THE OPERA», A LA PLACE DES ARTS





AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Place des Arts Appel d'offres

Lot # 3 - Travaux de finition

La Société de la Place des Arts, propriétaire, demande des soumissions pour la réalisation des travaux de finition intérieure à intégrer au projet de parachèvement du quadrilatère de la Place des Arts.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à compter du mardi 22 octobre 1991, 13 heures, contre un chèque visé de 120,00 \$, T.P.S. incluse, émis au nom du propriétaire, la Société de la Place des Arts de Montréal, lequel sera non remboursable.

**CONSULTATION:** Une série complète des plans et devis sera à la disposition des intéressés pour fin de consultation, à l'endroit suivant:

• Au bureau de l'Association de la construction de Montréal  
Tél.: (514) 739-2381

**ÉLIGIBILITÉ:** Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution de ces travaux, les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec et possédant un permis de la Régie des entreprises de construction du Québec et qui sont membres d'une Association professionnelle de constructeurs reconnue.

**GARANTIE:** La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis à l'ordre du propriétaire et représentant 10% du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat.

Une lettre d'intention d'une compagnie de caution garantissant un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations devra accompagner les documents de soumission de l'entrepreneur.

**REMISE DES SOUMISSIONS:** Les soumissions (l'original et deux (2) copies) pourront être déposées au bureau du propriétaire, au plus tard le jeudi 21 novembre 1991 à 15 heures, heure locale. Elles seront ouvertes sur le champ en présence des soumissionnaires ou de leur représentant.

Les soumissions par télégramme ou télécopieur ne seront pas acceptées.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucun frais de quelque sorte envers les soumissionnaires.

Dimetri Dimakopoulos et associés, architectes  
1253, avenue McGill College, bureau 885  
Ville Mont-Royal (Québec) H3B 2Z9

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

<b>BGT.17091.F</b> le mardi 5 novembre 1991	<b>FLR.16082.A</b> le mardi 12 novembre 1991	<b>DMG.10419.E</b> le mercredi 20 novembre 1991
<b>139 BOÎTES À HAUBANS EN ALUMINIUM 107 DÉVIDOIRS À TRIPLEX EN ALUMINIUM</b>	<b>DÉMANTÈLEMENT D'UNE LIGNE À 69 KV SUR PORTIQUES DE BOIS, CIRCUIT 700-D LAUZON MONTMAGNY</b>	<b>FOURNITURE ET LIVRAISON DE DIVERSES PIÈCES DE VÊTEMENTS POUR LES 2250 GARDÉS-ROBES REQUISES PAR LE PERSONNEL COMMERCIAL</b>
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 60 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$	Garantie de soumission : 200 000 \$
Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE  
Direction Approvisionnement de l'exploitation  
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif  
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage  
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 385-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
René Cantin, ing.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

APPEL D'OFFRES no 3-950-12-42 SECTEUR BONSECOURS BÂTIMENT DE LA JETÉE JACQUES-CARTIER

Construction du bâtiment de la jetée Jacques-Cartier (les fondations et la charpente d'acier font partie d'appels d'offres séparés).

Date de fermeture: le 14 novembre 1991 à 16 h. Les documents de soumission peuvent être achetés au coût de 100\$ (non remboursable), argent comptant ou chèque visé, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, au 333, rue de la Commune ouest, Montréal.

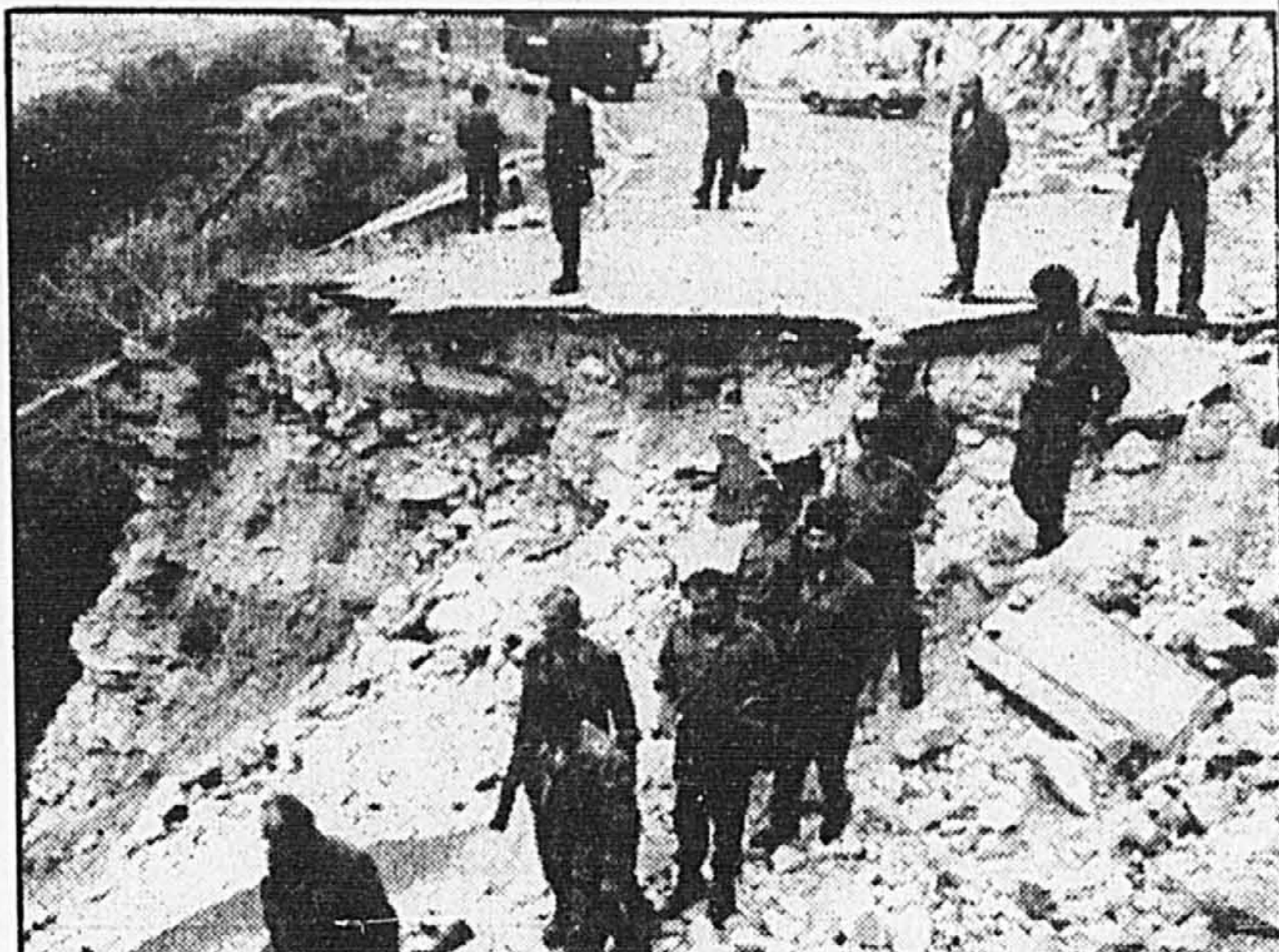
Pour information, tél.: (514) 283-5256.

La Société se réserve le droit de rejeter l'une, quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Gerry Perrier, acheteur  
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.



Le Monde



Des soldats de l'armée yougoslave s'engagent sur une partie de la route de Dubrovnik, qui a été partiellement démolie par les forces croates.

Combats et bombardements continuent à Dubrovnik

Agence France-Presse  
BELGRADE

De violents combats et bombardements se sont poursuivis hier aux abords de la ville médiévale de Dubrovnik (côte adriatique) où l'armée a attaqué des positions croates, a indiqué la télévision de Belgrade.

La télévision a montré des roquettes touchant des immeubles dans les environs de Dubrovnik où les combats de la veille, selon un bilan de la radio croate, ont fait six morts, plusieurs dizaines de blessés au sein de l'armée fédérale et provoqué la destruction de six hôtels dans les complexes touristiques du bord de mer.

L'armée s'est engagée à autoriser des représentants de l'UNESCO à se rendre à Dubrovnik, encerclée par les forces fédérales, afin de se rendre compte de la situation sur place, après les accusations lancées par les autorités croates selon lesquelles «Dubrovnik est une ville détruite», a déclaré un responsable militaire de la région, le colonel Savo Lukic, à l'agence yougoslave Tanjug.

Le colonel a démenti que des grenades soient tombées à proximité immédiate de la vieille ville où se trouvent de nombreux monuments des XV et XVIe siècles.

Le cessez-le-feu proclamé samedi dernier n'a pas été ignoré seulement à Dubrovnik, des affrontements ayant été observés notamment dans la région de Novska, Nova Gradiska et les villages voisins de Medar, Masic et Dragalic (150 km au sud-est de Zagreb), selon Tanjug.

L'agence croate Hina a fait état de son côté de combats dans la région de Karklovac (60 km au sud de Zagreb) et des villes voisines de Duga Resa, Jelasi et Turanj, où trois personnes ont été tuées et onze autres blessées dans les bombardements de la nuit de dimanche à lundi.

Le dixième cessez-le-feu, conclu une fois encore sous les auspices de la CEE, à La Haye, n'a pas été respecté plus que les précédents et les espoirs de voir la médiation européenne ramener la paix en Yougoslavie n'en paraissent que plus ténu.

Des représentants des états-majors des pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) travaillent actuellement à Metz (est de la France) sur la constitution d'une force qui pourrait être éventuellement envoyée en Yougoslavie, avec l'accord des belligérants, selon des sources informées.

La Serbie a radicalisé sa position face à l'Europe des Douze en réaffirmant, par la voix du bloc serbe au sein de la présidence, son refus de voir la Conférence de La Haye décider de l'avenir de la Yougoslavie, en clair de son éclatement avec la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie.

Les peuples de Yougoslavie doivent décider par référendum s'ils désirent ou non continuer de vivre

« dans une communauté d'États yougoslaves transformée », a souligné un communiqué du bloc serbe au sein de la présidence yougoslave diffusé par Tanjug.

Une formule qui permet à la Serbie de demander à la communauté internationale le respect de la volonté des Serbes de Croatie qui refusent de vivre dans une Croatie indépendante et souhaitent rester dans le cadre yougoslave.

Dans le même temps, le gouvernement serbe a annoncé lundi des sanctions contre les organisateurs du référendum sur l'autonomie du Sandzak (région du sud de la Serbie peuplée en majorité de musulmans). La population de cette région, où vivent quelque 200 000 musulmans, a été invitée la semaine dernière par le Conseil national des musulmans du Sandzak à se prononcer par référendum entre le 25 et le 27 octobre sur « l'autonomie politique et territoriale du Sandzak ».

Ce référendum constitue « une tentative pour renverser l'ordre constitutionnel » alors que « le territoire de la république de Serbie est un et indivisible », a souligné le gouvernement serbe dans un communiqué cité par Tanjug.

Le premier ministre turc démissionne

d'après AP  
ANKARA

Tirant les leçons de la défaite électorale enregistrée la veille, le premier ministre turc Mesut Yilmaz a présenté hier la démission de son gouvernement et a annoncé que le Parti de la Mère Patrie, fondé par le président Turgut Ozal, allait retourner dans l'opposition.

Au cours des élections législatives de dimanche, le parti au pouvoir avait enregistré une sévère défaite en chutant de 274 sièges au Parlement à 114. Le grand vainqueur de ces législatives anticipées, le Parti de la juste Voie de Souleyman Demirel (centre-droit) apparaît donc — avec 27,39 p. cent des voix soit 180 sièges — comme le nouveau pôle politique du pays.

M. Demirel a annoncé qu'il entendait constituer une majorité parlementaire avec le renfort du Parti populiste social-démocrate (centre-gauche) qui a remporté 88 sièges, selon un décompte portant sur plus de 90 p. cent des suffrages.

Au cours des élections devant pourvoir au renouvellement des 450 sièges de la chambre monocratérale, la surprise est venue du bon score enregistré par les islamistes du Parti de la prospérité qui a remporté 16,68 p. cent (61 sièges) des suffrages. Enfin, le Parti de la gauche démocratique a remporté un peu plus des 10 p. cent de voix nécessaires (sept sièges) pour être représenté au Parlement.

Chez moi, c'est sécuritaire

Ville de Montréal

L'électricité et les risques d'incendies

L'électricité est une source importante d'incendies à domicile. Voici quelques conseils qui rendront votre foyer plus sécuritaire.

NE FAITES PAS COURIR DE CORDONS ÉLECTRIQUES sous les tapis ou dans des endroits très passants.

N'AGRAFEZ PAS LES CORDONS ÉLECTRIQUES au mur et ne percez pas les matériaux isolants.

NE SURCHARGEZ PAS les prises de courant en y branchant plusieurs appareils électriques.

INSTALLEZ un avertisseur de fumée chez vous et vérifiez régulièrement l'état des piles.

\*Sur demande, les pompiers du Service de la prévention des incendies de Montréal peuvent effectuer une visite de prévention à votre domicile. Composez le 872-3800 pour prendre rendez-vous. Ce service vous est offert gratuitement.



Service de la prévention des incendies de Montréal

appel d'offres

LOTS BOISÉS À VENDRE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Le ministère de l'Énergie et des Ressources offre en vente par soumissions publiques onze lots boisés (lots publics intramunicipaux) situés dans la région de Montréal (Laurentides-Lanaudière). La superficie des lots varie de 10 à 80 hectares.

BUREAU DE SAINT-JOVITE (4 LOTS)

CANTON	RANG	LOT	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	MISE À PRIX (\$)	SUPERFICIE APPROX. (acres)	SUPERFICIE APPROX. (hectares)
<b>MUNICIPALITÉ: LANTIER</b>						
Doncaster	IX	28	605 020##	13 000	55	22
<b>MUNICIPALITÉ: SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD</b>						
Howard	I	36	605 023+	23 000	100	40
	I	37	605 024+	23 900**	100	40
	VII	16, partie	605 038	13 500**	66	27

BUREAU DE SAINT-DONAT (4 LOTS)

CANTON	RANG	LOT	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	MISE À PRIX (\$)	SUPERFICIE APPROX. (acres)	SUPERFICIE APPROX. (hectares)
<b>MUNICIPALITÉ: CANTON DE RAWDON</b>						
Rawdon	XI	13, résidu de 1/2 N-O (13a partie au cadastre)	605 006##	33 800	96	39
	XI	13, 1/2 S-E (13b au cadastre)	605 007~	31 000	100	40
<b>MUNICIPALITÉ: PAROISSE SAINT-CÔME</b>						
Cathcart	VII	15 et 16	605 040~	69 500	195	79
<b>MUNICIPALITÉ: CANTON DE CHERTSEY</b>						
Wexford	II	51	605 039##	26 900	94	38

BUREAU DE MONT-LAURIER (3 LOTS)

CANTON	RANG	LOT	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	MISE À PRIX (\$)	SUPERFICIE APPROX. (acres)	SUPERFICIE APPROX. (hectares)
<b>MUNICIPALITÉ: MARCHAND</b>						
Marchand	V	16, partie du résidu (partie du 16b au cadastre)	605 043~	23 300**	48	19
<b>MUNICIPALITÉ: SAINTE-ANNE-DU-LAC</b>						
Décarie	X	22, résidu (partie du 22a au cadastre)	605 008##	13 900	51	21
		23, partie du résidu (partie du 23a au cadastre)	605 009##	10 500	24	10

## EST AFFECTÉ D'UN DROIT DE PASSAGE OU D'UNE SERVITUDE D'UTILISATION  
\*\* DISTRACTION FAITE DU CHEMIN EXISTANT  
~ PRÉSENCE D'UNE LIGNE HYDROÉLECTRIQUE  
+ LOT ENCLAVÉ  
\*\* INCLUS LES FRAIS D'ARPENTAGE  
~ ACCÈS PAR DROIT DE PASSAGE OU SERVITUDE D'UTILISATION

NOTE: Les superficies sont mentionnées à titre informatif seulement.

S'il y a divergence entre le numéro de référence inscrit sur les listes de lots et celui mentionné ci-dessus, c'est le premier qui sera considéré comme valide.

PÉRIODE DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Du 21 octobre au 25 novembre 1991.

Les soumissions doivent être reçues au plus tard le lundi 25 novembre 1991, à 16 h 30, à l'adresse imprimée sur l'enveloppe de retour distribuée avec les formulaires.

DATE D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 28 novembre 1991, à 14 h 00.

LIEU: MRC des Laurentides  
Salle des délibérations  
1111, chemin du Lac Colibri  
Saint-Faustin (Québec)

Le sous-ministre associé  
Guy Morneau

CONDITIONS

La vente de ces lots peut être soumise à certaines clauses ou conditions particulières et elle est assujettie à toutes les lois et règlements en vigueur. Toute soumission non conforme aux exigences du Ministère sera automatiquement rejetée.

Toute personne physique ou morale, âgée de 18 ans et plus, capable et autorisée à contracter, peut soumissionner pour l'achat d'un lot public intramunicipal en complétant un formulaire de soumission pour chaque numéro de référence correspondant à un lot ou groupe de lots désiré.

La soumission doit être présentée sur le formulaire officiel du MER, complété conformément aux instructions qui l'accompagnent, et l'on doit y joindre un dépôt de 500 \$ (chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances du Québec). Ce dépôt sera remis aux soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été retenue.

L'acheteur s'engage à verser le montant intégral de la vente avant l'émission du titre et à respecter les détails fixés et les modalités présentes. S'il néglige de donner suite à son offre dans les délais fixés (30 jours) ou s'il se désiste, son dépôt ne lui sera pas remboursé et le ministre accordera le lot à un autre soumissionnaire.

Il doit de plus acquitter les frais d'enregistrement (77 \$) et d'administration (de 200 \$ à 500 \$ selon le prix de vente). Ces frais peuvent être modifiés, conformément à la réglementation en vigueur. L'acheteur s'engage également à acquitter les taxes exigibles. Dans le cas de la vente d'un lot enclavé, il appartient à l'acheteur d'obtenir un droit de passage, à sa charge et à ses frais. Si la vente fait l'objet d'un acte notarié, tous les frais seront à la charge de l'acheteur.

Les soumissions sont valides pour une période de six mois. Toutefois, le Ministère se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, l'appel d'offres lancé pour un ou plusieurs lots, et il ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. Si le MER ne reçoit aucune soumission pour un lot donné ou si toutes les personnes physiques ou morales inscrites se désistent, il pourra vendre ce lot au premier réquerant, ou le remettre en vente dans un appel d'offres subséquent. Les formulaires de soumission et la liste des lots mis en vente sont disponibles dans les bureaux suivants du MER.

BUREAU DE SAINT-JOVITE  
Tél.: (819) 425-3731

BUREAU DE SAINT-DONAT  
Tél.: (819) 424-2888

BUREAU DE MONT-LAURIER  
Tél.: (819) 623-5781

BUREAU RÉGIONAL DE MONTRÉAL  
Tél.: (514) 873-3864

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Énergie  
et des Ressources

Centre Hospitalier Douglas APPEL D'OFFRES

Projet: Renovation et agrandissement de la cuisine centrale  
Dossier no 06495A-09

Propriétaire: Centre Hospitalier Douglas  
6875, boul. LaSalle  
Verdun, Qc H4H 1R3  
Tél.: (514) 761-6131

Architectes: Les Architectes Reeves, Auger et Boisvert (Les Architectes Reeves et Associés)  
460 est, rue Saint-Paul, suite 320  
Montréal, Qc H2Y 3V1  
Tél.: (514) 842-3808

Ingénieurs mécanique et électricité: Claulac Inc. Experts-consults  
5900, boul. Lévesque, suite 404  
Montréal-Nord, Qc H1G 1K9  
Tél.: (514) 283-1500

Ingénieurs en structure: St-Amant, Vézina, Vinet, Brassard Ingénieurs  
550 ouest, rue Sherbrooke, bureau 510  
Montréal, Qc H3A 1B9  
Tél.: (514) 849-2432

Consultants en cuisine: Lemay et Michaud  
2020, rue University # 1015  
Montréal, Qc H3A 2A5  
Tél.: (514) 282-8877

Le Centre Hospitalier Douglas, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et la rénovation de la cuisine centrale.

Les plans, devis et autres documents contractuels seront disponibles pour une période de une semaine (5 jours) au bureau de l'architecte et ce à compter du 23 octobre 1991 moyennant un dépôt non remboursable de cent vingt-cinq (125) dollars (incluant T.P.S.) payé par chèque certifié ou mandat émis à l'ordre du Centre Hospitalier Douglas.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quatre cent mille dollars (400 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de deux cent mille dollars (200 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de cent cinquante mille dollars (150 000 \$).

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cette fin et remises (1 original et 2 copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention: soumission projet 06495A-09 Centre Hospitalier Douglas et adressée au sous-juge au Centre Hospitalier Douglas. Les soumissions seront reçues au Centre Hospitalier Douglas, 6875, boul. LaSalle, Verdun, au bureau de Monsieur S.L. Vary, Pavillon Dobell, local B-1133 pour 14 heures. L'ouverture des soumissions aura lieu au pavillon Dobell salle B-2151 à 14 heures le 21 novembre 1991.

Une seule visite des lieux accompagnée sera planifiée le 1er novembre 1991 à 9 h 30 pour le bénéfice des entrepreneurs qui désirent présenter une soumission. La rencontre se fera à l'entrée du pavillon Perry.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Joyce Bollot  
Directeur général



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétaire de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21e étage, Montréal, avant 12 h 00 à la date ci-après mentionnée, pour :

Contrat 91-059-POL

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN ORDINATEUR DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION - VAX POUR LE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES ALARMES

Date d'ouverture : 31 octobre 1991

Documents de soumission : s'adresser au 2620 est, boulevard St-Joseph, Montréal (tél.: 280-6964)

Prix des documents : 25 \$ toutes taxes incluses, non remboursable par chèque visé ou mandat de poste à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal

Garantie de soumission: chèque visé ou cautionnement de soumission égal à 5% de la valeur totale du contrat  
Admissibilité : tout distributeur autorisé des ordinateurs VAX de Digital Equipment Corporation

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin. Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétaire de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La secrétaire de la Communauté

22 octobre 1991

# Un psychiatre ne croit pas à la «dépersonnalisation» de Santerre

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le Dr John Wolwertz, qui témoignait hier pour la Couronne au procès de Guy Santerre, repousse la thèse de la défense, qui prétend que cet individu a poignardé sa fille Geneviève et son fils David, le 14 septembre 1990, dans un état de «dépersonnalisation».

Ce psychiatre de l'institut Pinel, qui a déjà examiné Santerre, affirme n'avoir jamais rencontré de pareils cas. Il soutient de plus que l'accusé, qui a reconnu avoir poignardé toute sa famille, ne présente ni psychose ni désorganisation.

La semaine dernière, des spécialistes mandatés par la défense, avaient présenté l'accusé comme

un consommateur d'alcool et de cocaïne à tendances suicidaires, qui aurait commis un geste conscient mais non volontaire, dans un moment de «dépersonnalisation».

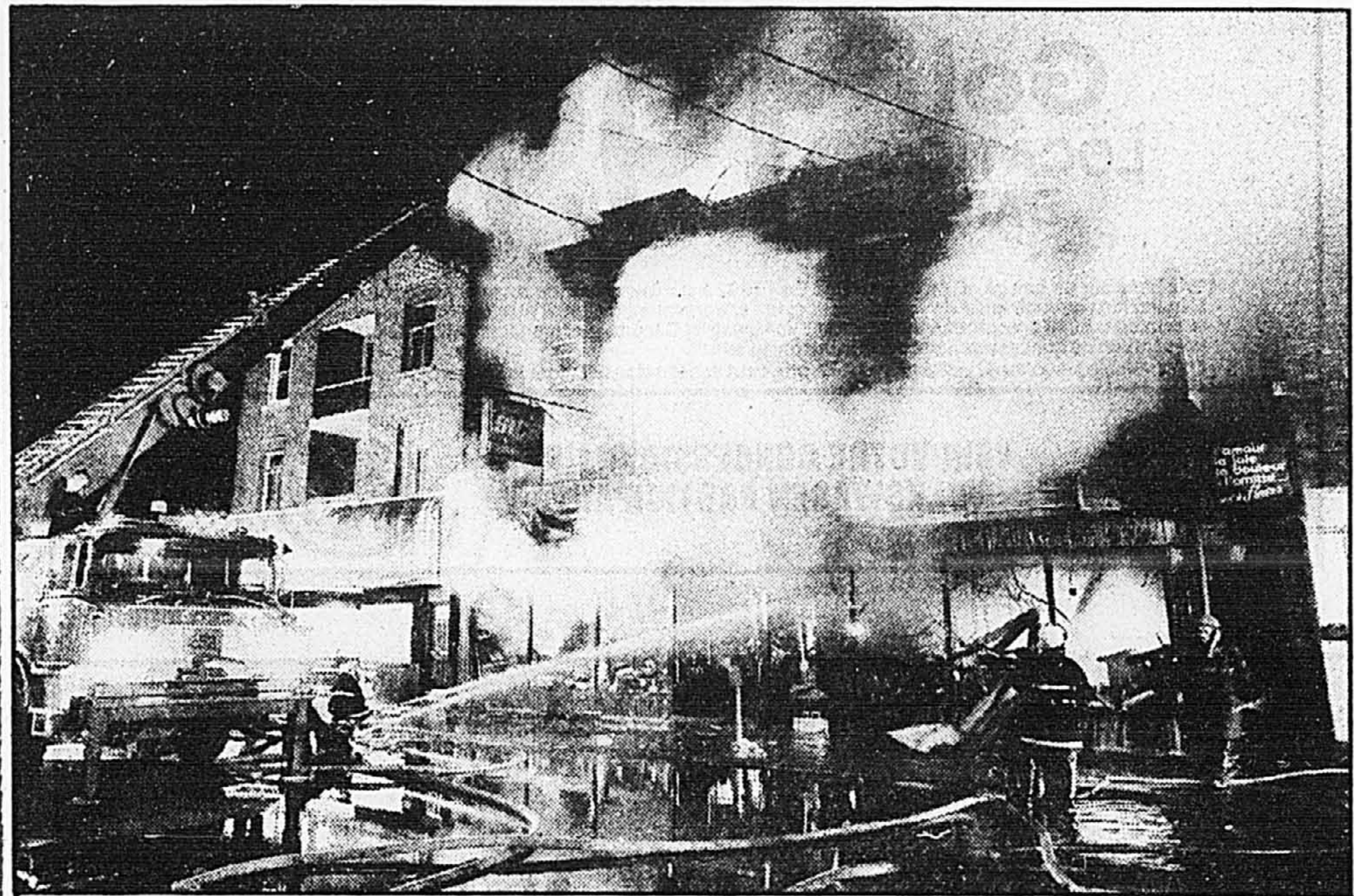
Contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Robert Sacchitelle, qui voulait savoir si le psychiatre avait fait récemment des recherches dans les livres de psychiatrie et dans les revues spécialisées sur le phénomène de la «dépersonnalisation», le Dr Wolwertz a rétorqué qu'il a une très mauvaise mémoire, qu'il est un mauvais professeur, et qu'il n'avait été appelé à examiner Guy Santerre que comme un «évaluateur».

Me Sacchitelle lui a énuméré une série de publications et d'articles, lui a suggéré les noms de divers spécialistes, mais le Dr

Wolwertz a continué à affirmer qu'on lui avait donné «un mandat précis, pas une convocation à un examen». Lui a-t-on dit qu'il serait question de «dépersonnalisation»? «Des experts sont venus et ont parlé, a-t-il. Moi je n'ai vu que M. Santerre. C'est pas ce qu'il y a dans les livres qu'on me demande, mais ce qu'il y a dans la tête de M. Santerre.»

L'alcool et la drogue ont-ils un caractère précipitant? Le psychiatre fouillera dans un livre pour conclure que l'alcool n'est pas mentionné par les experts dans ce qui pourrait ressembler à de la dépersonnalisation et de la dissociation.

Le jury de six hommes et de six femmes a été libéré jusqu'à ce matin par le juge John Hannan. Le tribunal entendra les plaidoiries et l'adresse du juge aux jurés aujourd'hui.



## Incendie rue Wellington

Un incendie a ravagé une quincaillerie de la rue Wellington, à Verdun, hier soir. À l'arrivée des premiers pompiers, peu après 19h30, les flammes s'étendaient à la grandeur du commerce, risquant de se propager aux résidences adjacentes. Le brasier, qui a été maîtrisé tard en fin de soirée, n'a pas fait de blessés.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

# Le directeur général de l'Estérel accusé d'abus de confiance

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le directeur général de l'Estérel, localité huppée des Laurentides, a été accusé d'abus de confiance et d'avoir reçu des pot-de-vin; il devra comparaître sur sommation le 4 novembre au Palais de justice de Saint-Jérôme.

C'est à la suite d'une longue enquête, sous la direction de l'agent Roland Montpetit, de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec, que Me Gilles La-haie, au nom du ministère public, a déposé des accusations contre Donald Théberge, à l'emploi de cette municipalité depuis près de six ans.

Théberge aurait aussi illégalement fait de l'écoute électronique et une accusation à ce sujet sera vraisemblablement déposée prochainement. Sa victime serait un autre employé municipal qui avait des soupçons sur son comportement.

L'enquête policière à l'endroit de Théberge a débuté lors de la comparution devant les tribunaux, il y a quelques mois, de Gilles-Urgel Saint-Denis, directeur de la voirie de l'Estérel. Celui-ci est accusé d'abus de confiance. Son enquête préliminaire a été fixée en janvier prochain.

Certains propos alors rapportés ont mis la puce à l'oreille des spé-

cialistes de l'escouade des crimes économiques.

Montpetit et Saint-Denis ne sont pas les seuls fonctionnaires importants de localités des Laurentides contre qui des accusations ont été portées par la SQ. Récentement, Guy Gratton, inspecteur en bâtiment de Sainte-Sophie, comparaitrait au Palais de justice de Saint-Jérôme sous sept chefs d'accusation d'abus de confiance, sept de pot-de-vin et deux d'ordre sexuel.

Soulignons que le maire sortant de Bellefeuille, Gilles Bouchard, recevra sa sentence le 9 décembre après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'abus de confiance.

# Moins d'accidents mortels sur les routes du Québec

Presse Canadienne QUÉBEC

Les accidents mortels ont été moins nombreux sur les routes du Québec au cours des huit premiers mois de l'année 1991 par rapport à la même période en 1990, rapporte la Société de l'assurance automobile du Québec dans son dernier bilan routier.

De janvier à août en 1991, 688 personnes ont perdu la vie sur les routes au Québec comparativement à 724 l'an dernier, soit cinq pour cent de moins.

Durant ce même laps de temps,

le nombre de personnes blessées grièvement s'est cependant accru de trois pour cent pour atteindre 4632.

D'autre part, au cours des huit premiers mois de l'année 1991, on a rapporté 34 383 accidents routiers mortels ou ayant fait des blessés, soit une diminution d'un peu plus de quatre pour cent par rapport à la même période en 1990.

On constate aussi une baisse du nombre total d'accidents (comprenez dommages matériels seulement) de près de cinq pour cent en 1991 pour se chiffrer à 109 909 (toujours pour les huit premiers

mois de l'année).

C'est la région de l'Abitibi-Témiscamingue qui a enregistré la plus importante baisse du nombre total d'accidents, soit une diminution de 11,7 p. cent.

À l'opposé, l'Estrie a connu la plus forte augmentation avec 7,2 p. cent.

Depuis 1987, le nombre total d'accidents routiers est en diminution continue au Québec.

Durant les huit premiers mois de l'année 1987, on avait signalé 134 429 accidents, contre 109 909 cette année, soit une chute de 22 p. cent.

dicales que l'effacement de la dette des pays pauvres, de façon à ce qu'ils puissent commencer à s'occuper des problèmes environnementaux.

«Nous devons adopter des styles de vie et des modèles de développement qui respectent les capacités de la planète», dit aussi le document intitulé «Caring for the Earth», qui ajoute que l'humanité est en danger à cause de la façon dont nous vivons actuellement.

Le document propose de fonder une nouvelle alliance à l'échelle internationale, qui serait chargée de coordonner les mesures exigées pour chaque pays.

«Les ressources globales et partagées comme l'atmosphère, les océans et les écosystèmes communs ne peuvent être préservés que par la concertation et la poursuite d'objectifs communs. Aucune nation ne peut se suffire à elle-même. Toutes ont intérêt à ce que le monde parvienne à un mode de développement viable, et toutes sont menacées s'il n'y parvient pas.

Un nouvel organisme de surveillance, sur le modèle d'Amnistie internationale, devrait être mis sur pied pour attirer l'attention mondiale sur les principales atteintes à l'environnement, où que ce soit dans le monde.

## DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

### INDEX DES DÉCÈS

**-ALAIN CARSTEN (Viola)** Brossard  
**-AUDETTE (Lionel A.)** St-Lambert  
**-BOURASSA (J. Ralph Jr)** Biddeford Pool, Maine  
**-BUTLER (Ernest)** Californie  
**-CARON, Madeleine (Boivin)** Montréal  
**-COURTEMANCHE (Ghislaine)** Blainville  
**-GELLY-BOYER (Madeleine)** Québec  
**-GIRAUD (Henri)** Longueuil  
**-GOHIER (SIGOUIN)** Gilberte  
**-HUARD (MESSIER)** Gabrielle  
**-LAFRENIÈRE (Jean-Louis)** Hôpital Notre-Dame  
**-LECOMTE-CLOUTIER (Rita)** Laval  
**-LIMOSANI MEILLEUR Marie-Jeanne** Montréal  
**-MAIS (Thérèse)** Longueuil  
**-MORIN (Angelina)** Centre d'accueil Montarville  
**-RIOPEL (Marcel)** Montréal  
**-TRACEY (Nicholas Shawn)** Montréal  
**-TREMBLAY (Blanche)** Montréal  
**-VACHON AYOTTE (Florence)** St-Eustache  
**-VERDON (F.)** Mathieu, capucin  
**-VIENS (Normand)** Repentigny

### COURTEMANCHE (Ghislaine)

À Blainville, le 20 octobre 1991, est décédée Ghislaine Laizon, 45 ans, épouse de Rosaire Courtemanche. Elle laisse dans le deuil son père Gérard, ses enfants Nathalie et Martin, ses frères Jean-Noël, Sylvain, sa sœur Denise, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé aux salons  
**Urgel Bourgie Ltée** 1565 boul. Labelle Chomedey  
 Les funérailles auront lieu jeudi le 24 octobre à 14 h en l'église St-Rédempteur à Blainville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi des 11 h.

### LAFRENIÈRE (Jean-Louis)

À l'hôpital Notre-Dame, le 21 octobre 1991, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Louis Lafrenière. Il laisse dans le deuil ses sœurs Marguerite (feu Adolphe Pigeon), Laurelle (Arthur Rosario Mayer), ses frères Guy (Anita), Jacques (Fauvette), neveux et nièces, parents et amis. Le défunt était typographe au service de la composition du journal La Presse. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
**Alfred Dallaire Inc.** 528 Rachel  
 pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste, angle Rachel et St-Denis, où le service sera célébré à 14 h. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des midi.

### MORIN (Angelina)

Au centre d'accueil Montarville, le 21 octobre 1991, est décédée Mme Angelina Robert, 101 ans, épouse de feu Honoré Morin. Elle laisse dans le deuil sa fille Jeanne Lamquin, ses petits-fils Lisette et Robert, ses arrière-petits-enfants Richard, Alain et Sylvain, deux arrière-arrière-petits-enfants, sa sœur Irène Ste-Marie, son frère Joseph Robert ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé aux salons  
**Urgel Bourgie Ltée** 745 Crémazie est  
 Montréal  
 Les funérailles auront lieu mercredi le 23 octobre à 11 h en l'église St-Henri de Mascouche et de la au cimetière St-Henri de Mascouche. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

### ALAIN CARSTEN (Viola)

À Brossard, le 20 octobre 1991, est décédée Mme Viola Carsten, 48 ans, conjointe de Guy Doré. Elle laisse également dans le deuil ses enfants Stéphane et Eric Alain, sa sœur Gisela Boesflug et sa sœur Claudia. Exposé aux salons  
**Urgel Bourgie Ltée** 63 Lorne St-Lambert  
 Les funérailles auront lieu jeudi le 24 octobre à 11 h en l'église St-Lambert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mardi de 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

### AUDETTE (Lionel A.)

À l'Hôpital Charles Lemoyne, le 19 octobre 1991, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Lionel A. Audette. Outre son épouse Thérèse Gareau, il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Gerald Pelletier), Francine (Michel Champagne), Pierre (Caroline Bouchard), sept petits-enfants: Stéphane, Thierry et Frédéric Pelletier, Jean-François, Martin et Marianne Champagne, Natasha Audette, ses sœurs: Simone, Madeleine (Guy Gaston), Lucille (Albert), ses frères: Marcel (Jeanne), Roland (Kathleen), Jean (Lucette), Paul (Céline), ses belles-sœurs Monique (feu Joseph Audette) et Madeleine (feu Jacques Audette) parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons:  
**Alfred Dallaire Inc.** 1111 Laurier O. Outremont  
 pour se rendre en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Notre-Dames-Neiges. Heures des visites: mardi de 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés.

### BOURASSA (J. Ralph Jr)

À l'âge de 74 ans, le 17 octobre 1991, à Biddeford Pool, Maine, après une brève maladie. Il laisse dans le deuil son épouse Marielle Lalonde Bourassa, ses enfants: Robert, Lisanne, Caroline et John, son petit-fils Alexandre, sa compagne de longue date Aline; père de Ralph III (décédé), ancien propriétaire de N. Bourassa Ltée (La Belle Fermière), McGarry's Ltd et l'Ocean View Hotel, Barbades. Exposé à la résidence:  
**Wray, Walton, Wray** 1459 rue Towers Montréal  
 mardi de 12 h à 13 h. Service commémoratif en la chapelle de la résidence, à 13 h. Inhumation au cimetière Notre-Dames-Neiges. Au lieu de fleurs, un don à l'Unité des soins palliatifs de l'Hôpital Royal Victoria seraient appréciés.

### BUTLER (Ernest)

À Glendale, Californie, le 15 octobre, époux de Lucille Dubord. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Lillian, Debbie, Dinah, Linda et son fils Ernest Jr. Le service aura lieu le 24 octobre à 10 a.m. en l'église St-Monica, 6405 rue Terrebonne. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

### CARON, Madeleine (Boivin)

À Montréal, le 21 octobre 1991, est décédée Madeleine Boivin, 77 ans, épouse de feu Georges Caron. Elle laisse dans le deuil ses enfants Nicole (Michel Tetreault), Réjean (Rachel Senecal) et Michel (Claudine Anderson), ses petits-enfants Eric, Caroline, Jonathan et Gabrielle ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons  
**Urgel Bourgie Ltée** 400 Henri-Bourassa est Montréal  
 Les funérailles auront lieu mercredi le 23 octobre 1991 à 10 h en l'église St-André Apôtre et de la au cimetière St-Vincent de Paul. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'hôpital Notre-Dame de la Merci seraient appréciés. Heures des visites: mardi de 14 à 22 h.

### REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.  
 Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. S.P.

### REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.  
 Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. Y.T.

### REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.  
 Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.S.

### GELLY-BOYER (Madeleine)

À l'hôtel Michel-Sarrasin de Québec, le 18 octobre 1991, à la suite d'un bref séjour au Lac St-Charles, est décédée Madame Madeleine Boyer. Tous deux de Montréal, ils ont vécu à Québec durant plusieurs années. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Micheline (Jean-Pierre St-Louis), Serge, Mario (Ginette Turcotte), José (Daniel Libouren), ses petits-fils Pierre et Martin. Ses frères et sœurs, Louis et Alphonse Boyer, ses beaux-frères: Georges Lafrance, Yvon R. Tasse, Juge Albert Mayrand, André Lesperance, Georges Gelly, sa belle-sœur Lucille Lasnier, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Le service religieux aura lieu à l'église St-Léon de Westmount, 4311 boul. Maisonneuve Ouest, Westmount, le mercredi 23 octobre 1991 à 14 h. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances à l'église avant la cérémonie à compter de 13h15. S.V.P. pas de fleurs. Pour ceux qui le désirent, faire un don à l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, 336 av. Clarke, Westmount, H3Z 2E6. La direction des funérailles a été confiée au salon:  
**Alfred Dallaire Inc.**

### GIRAUD (Henri)

À Longueuil, le 20 octobre 1991, à l'âge de 59 ans, est décédé Henri Giraud, époux de feu Thérèse Hébert. Il laisse dans le deuil ses enfants Diane (André Gareau), Denis (Francine Mathieu), Christian (Cécyle Brière), Marc, décédé le 26 mai 1990, ses petits-enfants Jean-Philippe, Nicolas, Jessica, Thierry, Pierre-Marc, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé au complexe funéraire  
**Alfred Dallaire Inc.** 2750 boul. Marie-Victorin Longueuil  
 Une réunion de prières sera célébrée mardi le 22 courant à 20 heures à la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h (réunion à 20 h).

### GOHIER (SIGOUIN) Gilberte

À Montréal, le 21 octobre 1991, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Gilberte Sigouin, épouse de feu Oswald Gohier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre, Louise, Ghislaine, ses petits-enfants, ses frères et sœurs ainsi que parents et amis. Exposé mardi le 22 octobre de 19 à 22 h aux salons:  
**Alfred Dallaire Inc.** 1111 Laurier Ouest  
 Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant en l'église St-Viateur d'Outremont (sur Laurier, coin Bloomfield) où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### HUARD (MESSIER) Gabrielle

À Montréal, le 17 octobre 1991, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Gabrielle Huard, née de Messier. Elle laisse dans le deuil son époux Gérard, ses enfants Danielle, Nicole, Normand, ses petits-enfants Marie-Christine, Catherine et Pierre-René ainsi que son frère Lionel et sa sœur Jeanne Thérèse. À la demande de la défunte, la dépouille n'a pas été exposée. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité de la famille le 21 octobre 1991. Direction  
**Alfred Dallaire Inc.**

### REMERCIEMENTS, PRIÈRES

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. G.F.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. R.G.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. J.R.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. I.F.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. S.G.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. R.L.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. G.A.L.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. C.G.T.

### LECOMTE CLOUTIER (Rita)

À Laval, le 20 octobre 1991, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Rita Cloutier, épouse de M. Antonio Lecomte. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Micheline (Jean-Pierre St-Louis), Serge, Mario (Ginette Turcotte), José (Daniel Libouren), ses petits-fils Pierre et Martin. Ses frères et sœurs, Louis et Alphonse Boyer, ses beaux-frères: Georges Lafrance, Yvon R. Tasse, Juge Albert Mayrand, André Lesperance, Georges Gelly, sa belle-sœur Lucille Lasnier, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Le service religieux aura lieu à l'église St-Léon de Westmount, 4311 boul. Maisonneuve Ouest, Westmount, le mercredi 23 octobre 1991 à 14 h. Selon ses dernières volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances à l'église avant la cérémonie à compter de 13h30 à l'église St-Vincent de Paul (5443 boul. Levesque, Laval), suivi des funérailles à 11 h et de la au cimetière St-Vincent de Paul. Direction  
**Alfred Dallaire Inc.**

### LIMOSANI MEILLEUR (Marie-Jeanne)

À Montréal, le 21 octobre 1991, est décédée Marie-Jeanne Meilleur, 71 ans, épouse de Savario Limosani, mère de Linda, Louise, Ronnie, Denis. Elle laisse également deux sœurs Cécile et Lorette ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé aux salons  
**Urgel Bourgie Ltée** 2095 de Salaberry Montréal  
 Les funérailles auront lieu jeudi le 24 octobre à 10 h en l'église St-Gaetan et de la au cimetière Notre-Dames-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mardi et mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

### MAIS (Thérèse)

À Longueuil, le 21 octobre 1991, à l'âge de 66 ans, est décédée Thérèse Bourbonnais, épouse de feu Edouard (Edward) Mais. Elle laisse dans le deuil ses fils Daniel (Lise Perrier), Ronald (Sophie Tremblay), ses petits-enfants Stephanie, Alexandre, Carl, Oriane, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Heures de visites: mardi le 22 octobre 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et 19 à 22 h, jeudi à 8h30 am. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons:  
**Alfred Dallaire Inc.** 3254 rue Bellechasse et St-Michel  
 pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 10 h am et de la au cimetière Près du Fleuve pour incineration. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction  
**Alfred Dallaire Inc.**

### TREMBLAY (Blanche)

À Montréal, le 21 octobre 1991, est décédée Blanche Tremblay, 88 ans, épouse de feu Joseph Alfred Tremblay. Elle laisse dans le deuil ses enfants Adrienne, Roger (Lauraine Gougeon) et Julien (feu Pierrette Langvin), ses petits-enfants Richard, Danielle, Diane et Christine, ses arrière-petits-enfants, parents et amis. Exposé aux salons  
**Urgel Bourgie Ltée** 745 Crémazie  
 Les funérailles auront lieu jeudi le 24 octobre 1991 en l'église Christ-Roi et de la au cimetière Parc du Souvenir. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

### VACHON AYOTTE (Florence)

À St-Eustache, le 21 octobre 1991, à l'âge de 68 ans, est décédée Florence Ayotte, épouse de Joseph (Lauraine Gougeon) et Julien (feu Pierrette Langvin), ses petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants, deux frères Noël (Thérèse Boivin), Gérard (Sylvia Charbonneau) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux salons funéraires  
**Guay Inc.** 146 rue St-Louis St-Eustache  
 Les funérailles auront lieu mercredi à 11 h en l'église de St-Eustache. Inhumation à St-Eustache. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 11 h.

### VIENS (Normand)

À Repentigny, le 21 octobre 1991, est décédé M. Normand Viens, époux de Nannette Rattelle. Outre son épouse, il laisse ses enfants Christian (Michelle Rochelleau), Pascal (Nathalie Bertrand), une petite-fille Emily-Late, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et de nombreux parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
**Alfred Dallaire Inc.** 438 Notre-Dame Repentigny  
 pour se rendre à l'église Purification où le service sera célébré à 11 h et de la au complexe Alfred Dallaire Inc., 2750 Marie-Victorin est, Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à compter de 9 h.

# La survie de la planète coûtera plus de mille milliards de dollars

Presse Canadienne OTTAWA

Il en coûtera plus de mille milliards de dollars (1.288 milliards) pour assurer la survie à long terme de la planète, révèle les Nations-Unies dans un rapport qui a été rendu public hier dans 30 villes à travers le monde, simultanément.

Le document, dont la rédaction a demandé quatre ans, suggère 132 mesures jugées nécessaires pour permettre à la Terre de continuer à supporter sa population. Cette stratégie de survie exigera notamment des mesures aussi ra-

pidicales que l'effacement de la dette des pays pauvres, de façon à ce qu'ils puissent commencer à s'occuper des problèmes environnementaux.

«Nous devons adopter des styles de vie et des modèles de développement qui respectent les capacités de la planète», dit aussi le document intitulé «Caring for the Earth», qui ajoute que l'humanité est en danger à cause de la façon dont nous vivons actuellement.

Le document propose de fonder une nouvelle alliance à l'échelle internationale, qui serait chargée de coordonner les mesures exigées pour chaque pays.

«Les ressources globales et partagées comme l'atmosphère, les océans et les écosystèmes communs ne peuvent être préservés que par la concertation et la poursuite d'objectifs communs. Aucune nation ne peut se suffire à elle-même. Toutes ont intérêt à ce que le monde parvienne à un mode de développement viable, et toutes sont menacées s'il n'y parvient pas.

Un nouvel organisme de surveillance, sur le modèle d'Amnistie internationale, devrait être mis sur pied pour attirer l'attention mondiale sur les principales atteintes à l'environnement, où que ce soit dans le monde.

## DONNEZ-MOI DES AILES

Un enfant handicapé, c'est un enfant comme les autres. En lui ouvrant votre coeur, vous lui donnerez des ailes.



LES ANNONCES CLASSÉES  
**La Presse**  
 285-7111

## 995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. G.F.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. R.G.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. J.R.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. I.F.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. S.G.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. R.L.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. G.A.L.  
 REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. C.G.T.

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.



## Le Monde

## Brian Mulroney parmi les candidats à la succession de M. Perez de Cuellar

Agence France-Presse  
NEW YORK (Nations Unies)

■ Deux candidats africains à la succession du secrétaire général de l'ONU ont emporté hier le plus grand nombre de suffrages au cours d'un vote blanc organisé par le conseil de sécurité, vote au cours duquel cinq nouveaux candidats sont apparus.

M. Boutros Boutros-Ghali, vice premier ministre égyptien, et M. Bernard Chidzero, ministre des Finances du Zimbabwe, ont recueilli dix voix chacun parmi les quinze membres du conseil de sécurité.

Ce premier vote blanc organisé par le conseil pour tenter d'obtenir une image plus claire des intentions de ses membres sur la succession de M. Javier Perez de Cuellar dont le deuxième mandat de cinq ans s'achève le 31 décembre, a également permis de faire apparaître les noms de cinq nouveaux candidats, tous présentés

anonymement par des membres du conseil.

Il s'agit de M. Hans Van Den Broek, ministre des Affaires étrangères des Pays Bas qui préside actuellement la CEE, M. Sadruddine Aga Khan, coordonnateur de l'ONU pour l'aide humanitaire dans le Golfe, et Brian Mulroney, premier ministre canadien, tous les trois présentés par deux pays, de M. Thorvald Stoltenberg, ministre des Affaires étrangères de Norvège et ancien haut commissaire de l'ONU aux réfugiés en 1990, et de Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre de Norvège, la seule femme candidate, l'un et l'autre présentés par un seul pays.

Les autres candidats africains encore en lice ont recueilli moins des neuf voix en tout état de cause nécessaires au sein du conseil pour être désigné. Parmi ces candidats figurent M. Kenneth Dazie (Ghana), directeur général de la CNUCED, qui a obtenu 7 voix, M. Doo Kingue (Cameroun) haut

fonctionnaire de l'ONU, six voix, et l'ancien président du Nigéria Olusegun Obasanjo, six voix. L'actuel chef de la diplomatie des Philippines, M. Raul Manglapus n'a eu que deux voix.

Le président du Conseil, l'ambassadeur d'Inde, M. Chinmaya Gharekhan devait prendre contact avec les candidats ayant obtenu le moins de voix pour connaître leurs intentions, rester ou se retirer.

L'ambassadeur Gharekhan a prévu des consultations bilatérales aujourd'hui avant d'organiser un nouveau vote blanc mercredi prochain.

Il est entendu depuis le début de ce processus de nomination qu'à tout moment de nouveaux noms peuvent apparaître, ce qui pourrait être le cas dès mercredi.

L'apparition de cinq nouveaux candidats pro-occidentaux ou considérés comme tels a déjà commencé à susciter des commentaires acerbes de diplomates africains considérant que le prochain secrétaire général doit être l'un des leurs.

Ces mêmes diplomates rappellent que la nomination du secrétaire général se fait par un vote de l'Assemblée générale, sur recommandation du conseil. Aussi, si ce dernier présente à l'Assemblée un candidat non africain il court le risque de ne pas être élu, le groupe africain — qui représente 51 pays — associés à d'autres pays non alignés pouvant y faire obstacle.

## Jerry Brown se lance dans la course à la Maison-Blanche

Agence France-Presse  
PHILADELPHIE

■ L'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, qui fut l'enfant terrible de la politique américaine dans les années 1970, a annoncé hier son entrée dans la campagne pour l'investiture démocrate aux élections présidentielles de novembre 1992.

Sur un thème de « sortez les sortants », M. Brown a violemment attaqué, comme à son habitude, l'establishment politique de Washington qu'il soit démocrate ou républicain. « En plaçant leurs propres intérêts au-dessus de l'intérêt national, ils se sont laissés enfermer, et à des degrés divers corrompre, par les puissantes forces de l'argent », s'est-il écrié devant l'Independence Hall où les États-Unis proclamèrent leur indépendance en 1776.

« Rejoignez-moi (...) jusqu'à ce que par millions « nous le peuple » retrouvions notre démocratie », a lancé aux Américains l'ancien gouverneur en reprenant les premiers mots de la Déclaration d'Indépendance américaine. Il leur a demandé

d'arrêter « de laisser les intérêts de l'argent et les politiciens piller l'héritage légitime de nos enfants » et « la mise aux enchères de nos richesses aux étrangers pour payer nos dettes ».

M. Brown, qui avait pratiquement disparu de la scène politique après la fin de son mandat de gouverneur en 1982, s'engage dans une course qui a déjà cinq concurrents officiels, les sénateurs du Nebraska Bob Kerrey et de l'Iowa Tom Harkin, les gouverneurs de Virginie Doug Wilder, un noir, et de l'Arkansas Bill Clinton, et l'ancien sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas. Deux candidats hors-normes se sont en outre déclarés au cours du weekend, l'acteur Tom Laughton et un prêtre anti-avortement Pat Mahoney.

La grande question demeure cependant de savoir ce que fera le gouverneur de l'État de New York, Mario Cuomo, considéré comme le rival potentiel le plus dangereux du président George Bush. Quelle que soit l'issue des élections primaires démocrates, celui-ci sera très difficile à battre car il reste extrêmement populaire.

## Bagdad admet avoir un programme militaire nucléaire, selon l'ONU

Agence France-Presse  
BAGDAD

■ Bagdad a admis pour la première fois avoir étudié la fabrication d'armes atomiques, a annoncé hier le chef d'une mission d'experts nucléaires de l'ONU en Irak.

M. Dimitri Perricos a ajouté que les autorités irakiennes avaient également assuré que la décision politique de fabriquer des armes nucléaires n'avait pas été prise.

M. Perricos, qui conduit la septième mission de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) en Irak, s'adressait à la presse à la veille de son départ de Bagdad où il est arrivé le 12 octobre avec 38 autres experts.

« Ils (les Irakiens) ont déclaré qu'ils avaient lancé un programme de recherches et d'études pour la fabrication d'armes nucléaires et cette déclaration confirme les données trouvées par la précédente inspection, a dit M. Perricos ».

La sixième mission de l'AIEA, conduite par l'Américain David Kay, avait rapporté avec elle 25 000 pages de documentation après avoir été retenue quatre jours sur le parking d'un bâtiment de Bagdad.

La déclaration irakienne était contenue dans le préambule d'une lettre remise à la septième

mission par « les interlocuteurs habituels » de l'AIEA en Irak, a dit M. Perricos. Elle répondait à des questions posées par cette mission.

Selon M. Perricos, les autorités irakiennes ont affirmé dans cette déclaration que « ce programme n'avait comme objectif que d'être prêt au cas où une décision politique serait prise pour produire des armes atomiques ».

« C'est la première fois qu'ils admettent eux-mêmes qu'ils ont conduit des recherches et des études dans un programme dont ils disent que nous l'appelons d'armement et que eux appellent recherche et étude », a précisé M. Perricos.

Au cours de leur séjour, les experts ont détruit des équipements entrant dans le procédé d'enrichissement de l'uranium par centrifugation. Ils ont également entamé la destruction d'éléments intervenant dans l'enrichissement électromagnétique de l'uranium, mais les moyens de détruire les calorons, pièces maîtresses de ce procédé, doivent encore être étudiés, a dit M. Perricos.

La prochaine mission de l'AIEA en Irak est prévue le 10 novembre, a indiqué une source proche des experts et elle sera conduite également par M. Perricos. M. David Kay doit quitter le service de l'AIEA dans les « prochains jours », a assuré cette même source.

## La Norvège expulse huit diplomates soviétiques

Agence France-Presse  
OSLO

■ Huit diplomates soviétiques ont été expulsés de Norvège en raison d'activités incompatibles avec leur statut diplomatique, a annoncé hier le ministère norvégien des Affaires étrangères à Oslo.

Aucun de ces diplomates ne sera autorisé à revenir en Norvège, a précisé le ministère dans un communiqué. Cinq des diplomates expulsés ont déjà quitté la Norvège, les trois autres devront avoir quitté le pays d'ici le 15 novembre, a-t-il ajouté.

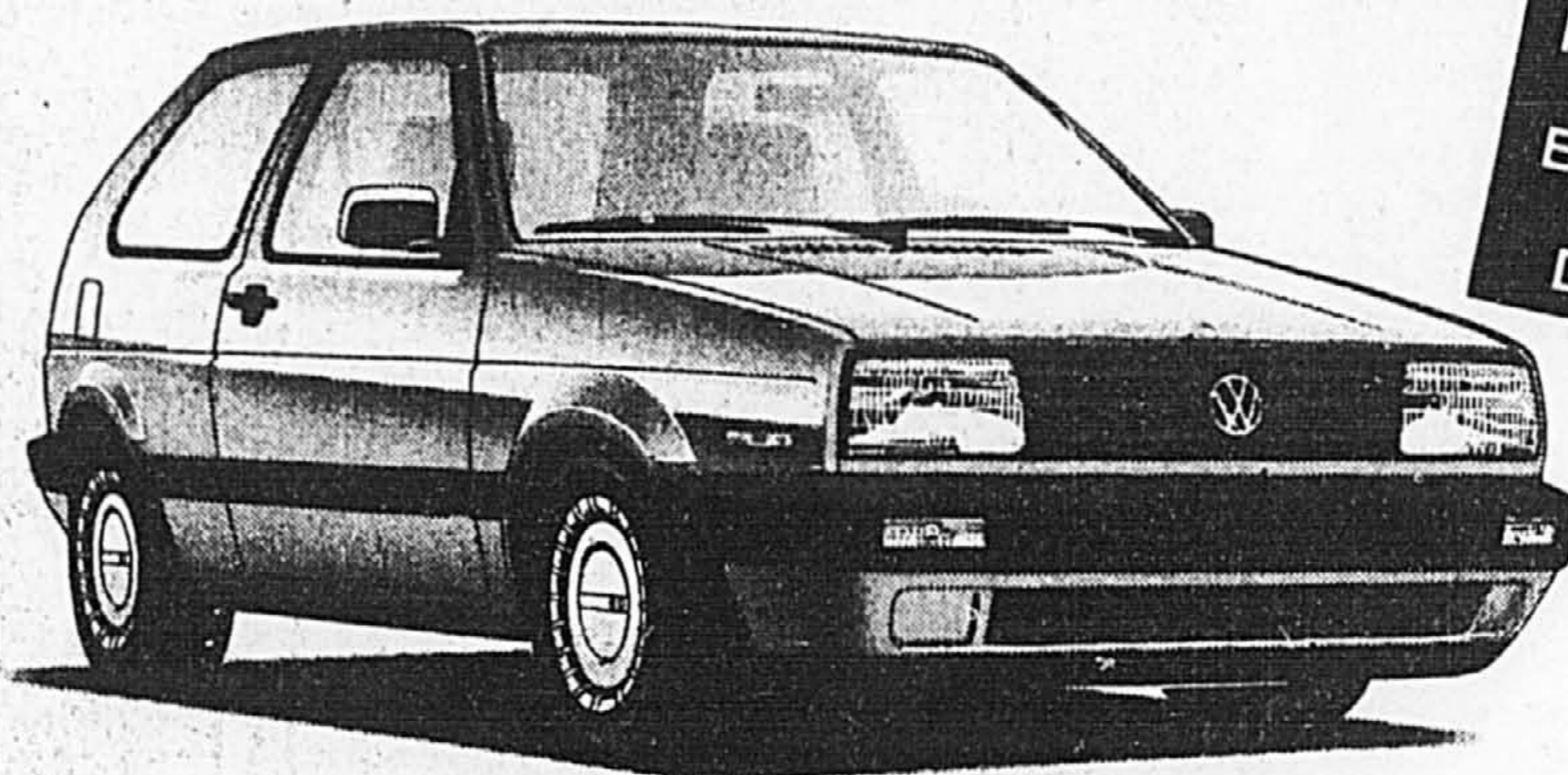
Selon un article paru récemment dans le journal norvégien

Aftenposten, le contre-espionnage norvégien a demandé l'expulsion de huit diplomates soviétiques après avoir reçu des informations sur des activités d'espionnage, fournies par un ancien agent du KGB réfugié en Occident, Mikhail Boutkov.

Le diplomate ayant le rang le plus élevé parmi les huit impliqués dans l'affaire, avait précisé Aftenposten dans son article, est Lev Kochliakov qui a le titre de conseiller et serait, selon la même source, le chef des opérations du KGB en Norvège.

Le ministère norvégien des Affaires étrangères n'a pas confirmé que M. Kochliakov figurait parmi les diplomates expulsés.

## La Nouvelle Golf 1992



MODELES  
A  
ESSENCE  
OU  
DIESEL

À PARTIR DE

Golf  
LOCATION-  
BAIL

199<sup>99\$\*</sup>

PAR  
MOIS

\*Prix basé sur un bail de 48 mois pour une Golf 1992 2 portes, valeur de revente protégée par Crédit Volkswagen Canada Inc.; aucune mise de fonds requise; le 1er versement mensuel et le dépôt de sécurité dus au moment de la livraison. Sujet à approbation par Crédit Volkswagen Canada Inc. Immatriculation, taxes, assurances, frais de préparation du concessionnaire et de livraison en sus. Offre valable jusqu'au 31 octobre 1991. Le prix peut varier selon les modèles et les options choisies.

VCI

CREDIT VW CANADA INC.  
FINANCEMENT DE QUALITE  
POUR UN PRODUIT DE QUALITE

VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE  
VOLKSWAGEN PARTICIPANT



## LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Vous avez réussi à épargner? Bravo! Maintenant, faites vraiment profiter vos épargnes... avec les Obligations d'épargne du Canada. Mais hâtez-vous car les nouvelles obligations sont en vente à leur valeur nominale jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre seulement. Achetez vos obligations aujourd'hui même à votre institution financière. Votre paiement peut être daté du 1<sup>er</sup> novembre, jour où vos obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

7½%  
LA PREMIÈRE ANNÉE

### TOUT COMPTE FAIT...

examinez bien cette combinaison unique d'avantages :

**SÛRES.** Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. C'est un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

**ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.** Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

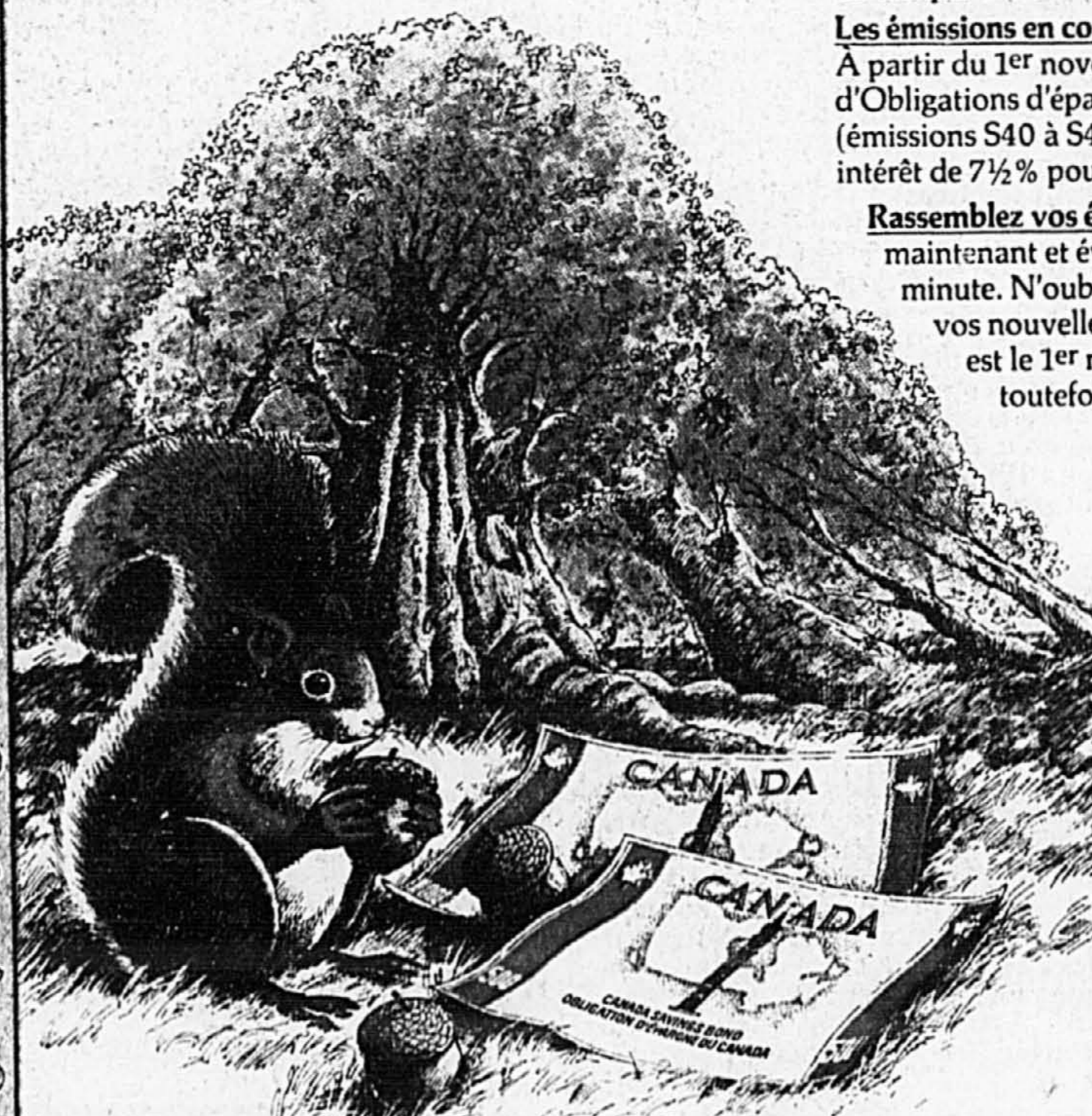
**TAUX D'INTÉRÊT GARANTI.** Les Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt avantageux : 7½% la première année. Non seulement ce taux est-il garanti pour une année entière, mais vous avez en plus la possibilité d'encaisser vos obligations en tout temps. Pour chacune des onze années suivantes jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel de cette émission sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

**Deux types d'obligations.** Si vous choisissez l'obligation à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Si vous optez plutôt pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé par chèque ou sera versé directement à votre compte le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

**Les émissions en cours rapportent elles aussi 7½%.** À partir du 1<sup>er</sup> novembre 1991, les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada datées de 1985 à 1990 (émissions \$40 à \$45 inclusivement), rapporteront un intérêt de 7½% pour l'année.

**Rassemblez vos épargnes dès maintenant!** Agissez maintenant et évitez ainsi les files d'attente de dernière minute. N'oubliez pas que la date limite pour acheter vos nouvelles obligations à leur valeur nominale est le 1<sup>er</sup> novembre. La vente d'obligations peut toutefois être interrompue en tout temps.

C'est  
le temps  
de faire  
fructifier  
vos  
épargnes.



Canada

Les Obligations  
d'épargne  
du Canada

Un moyen par excellence pour faire fructifier vos épargnes.

ACHETEZ-LES JUSQU'AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE